

Séance du 16 NOVEMBRE 2021

L'an deux mil vingt-et-un, le seize novembre, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Pouldergat, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Henri Savina, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 15 Nombre de Conseillers présents : 12

Nombre de Conseillers ayant pris part au vote: 13

Etaient présents les conseillers municipaux suivants : M. Henri SAVINA (Maire), Mme. Jeannine LOZACHMEUR, Mme Karine ALLIOUANE, M. Guillaume TAHON, Mme Katell CHANTREAU, M Ronan KERVAREC, Mme Marie-Pierre COSQUER, M. Michel PICHAVANT, Mme Julie MANNEVEAU, M. André LE COZ, Mme. Catherine LAMOUR, Mme Isabelle FIACRE.

Absents et excusés : M. Philippe MARLE

Absents: M. Rafael GUIAVARCH, Mme Elisabeth BIKOND-NKOMA, **Pouvoirs**: M Philippe MARLE donne pouvoir à Mme Isabelle FIACRE

Secrétaire: Mme Julie MANNEVEAU **Date de convocation**: 9 novembre 2021

. Présentation de l'Habitat par Douarnenez Communauté

Monsieur Marc RAHER, élu communautaire et Madame Olivia LE BARS, responsable du service « habitat » à Douarnenez Communauté, présentent la compétence communautaire portant sur l'habitat.

Il est détaillé les orientations du PLH qui guident la politique de l'habitat sur la période 2019-2025 ainsi que les dispositifs OPAH et OPAHRU.

Le service habitat apporte une aide aux particuliers pour le montage et le suivi des dossiers liés aux rénovations

DCM 2021-42 : Décision Modificative n°3-2021 du budget de la ville

Une décision modificative (DM) a pour objectif d'ajuster les prévisions inscrites au budget primitif (BP)

En effet, lors de l'élaboration du budget, la commune prévoit les dépenses et les recettes pour les sections de fonctionnement et d'investissement avec une estimation la plus sincère possible. Or, au fur et à mesure de l'exécution, il est possible que certains postes aient été sous-estimés ou surestimés.

De plus, des besoins nouveaux peuvent apparaître et nécessitent l'inscription de crédits budgétaires complémentaires.

Dans ce contexte, la DM ajuste les prévisions et complète les crédits budgétaires en fonction des nouveaux besoins.



Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur la DM du Budget Principal telle que présentée ci-dessous :

BP 2021 - DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	BP 2021 + DM n°1	DM n°3 - 2021	Budget Total 2021 (BP + DM)
044	Charges à caractère	242.050.00		242.050.00
011	générall	212 950,00		212 950,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	336 000,00		336 000,00
014	Atténuations de produits	142 000,00		142 000,00
	Autres charges de			
65	gestion courante	107 355,00		107 355,00
Sous-total : dépenses de gestion courante		798 305,00 €		798 305,00 €
66	Charges financières	23 000,00		23 000,00
67	Charges exceptionnelles	500,00		500,00
022	Dépenses imprévues	10 000,00		10 000,00
Sous-total : dépenses ré	elles de fonctionnement	831 805,00 €		831 805,00 €
68	Dotations aux provisions	1 119,00		1 119,00
	Virement à la section			
023	d'investissement	159 154,95		159 154,95
	Opé. d'ordre de			
042	transferts entre sections	685,00		685,00
Sous-total : dépenses d'ordre de fonctionnement		160 273,95€		160 273,95€
TOTAL DÉPENSES DE				
FONCTIONNEMENT		992 763,95 €	0€	992 763,95 €

BP 2021 - RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	BP 2021 + DM n°1	DM n°3 - 2021	Budget Total 2021 (BP + DM)
013	Atténuations de charges	28 500,00		28 500,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	36 800,00		36 800,00
73	Impôts et taxes	574 636,00		574 636,00
74	Dotations, subventions et participations	211 400,00		210 400,00
75	Autres produits de gestion courante	23 407,71		23 407,71
Sous-total : recettes de gestion courante		874 743,71 €	0€	873 743,71 €
76	Produits financiers	-		-



77	Produits exceptionnels	-		-
Sous-total : recettes i	Sous-total : recettes réelles de fonctionnement		0€	873 743,71 €
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections	0		-
Sous-total : recettes of	d'ordre de fonctionnement	0,00€	0,00€	0,00 €
002	Résultat de fonctionnement reporté	118 020,24 €		118 020,24 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		992 763,95 €	0€	992 763,95 €

Pas de modification sur les recettes de fonctionnement.

BP 2021 - DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	BP 2021 + DM n°1	DM n°3 - 2021	Budget Total 2021 (BP + DM)
TOTAL Opération 1 matériel	.00 : acquisition de	60 250		60 250
20	Immobilisations incorporelles	9 400,00		9 400,00
21	Immobilisations corporelles	50 850		50 850,00
TOTAL Opération 1	.01 : travx de bâtiments	26 291		26 291,00
23	Immobilisations en cours	26 291,00		26 291,00
TOTAL Opération 107 : stade municipal		9 000,00	+ 7000	16 000,00
23	Immobilisations en cours	9 000,00	+ 7 000	16 000,00
TOTAL Opération 94 : aménagt. du bourg		710 600,00		710 600,00
20	Immobilisations incorporelles	-		-
21	Immobilisations corporelles	1 000,00		1 000,00
23	Immobilisations en cours	709 600,00		709 600,00
TOTAL Opération 96 : École Yves RIOU		8 600,00	+ 28 000	36 600,00
21	Immobilisations corporelles	8 600,00		8 600,00
20	Immobilisations incorporelles	-		-
23	Immobilisations en	-	+ 28 000	28 000



- Company of the Comp				
	cours			
TOTAL Opération				
99 : réseaux		20 000,00	•	20 000,00
20	Immobilisations			
20	incorporelles	20 000,00		20 000,00
TOTAL Opérations				
financières		90 677,95	•	90 677,95
020	Dépenses imprévues	1 117,95	-	1 117,95
041	Opérations			
041	patrimoniales	34 560,00		34 560,00
1641	Emprunts en euros	55 000,00		55 000,00
TOTAL DÉPENSES				
D'INVESTISSEMENT		925 418,95 €	+35 000	960 418,95 €

Opération 107 « stade municipal » :

. + 7 000 \in au compte 2315 pour la mise en place des pare-ballons, comprenant également un rognage des souches. Pour rappel, cette dépense est assise sur une subvention de 5 000 \in de la FFF.

Opérations 96 « Ecole Yves RIOU » :

. + 28 000€ au compte 2115 (« terrains bâtis ») – afin de régulariser la reprise de l'appartement de l'école servant à la direction dont l'acte a été signé en 2018. Un montant qui n'avait pas été honoré jusque-là.

BP 2021- RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	BP 2021 + DM n°1	DM n°3 - 2021	Budget Total 2021 (BP + DM)
TOTAL Opération 9	4 : aménagt. du bourg	384 000,00	-	384 000,00
13	Subventions			
13	d'investissement	384 000,00		384 000,00
16	Emprunts et dettes			
10	assimilées	1		-
TOTAL Opération 96 : École Yves RIOU		2 500,00	-	2 500,00
	Subventions			_
13	d'investissement	2 500,00		2 500,00
TOTAL Opération 1	.07 : Stade Municipal	-	+ 5 000	5 000
	Subventions			
13	d'investissement	-	+ 5000	5 000
TOTAL Opérations	Financières	556 918,95		538 918,95
001	Excédents			
001	d'investissement reportés	169 558,08		169 558,08
024	Virement de la section de			
021	fonctionnement	159 154,95		159 154,95



041	Opérations patrimoniales	34 560,00		34 560,00
10	Dotations	7 000,00		7 000,00
	Excédents de			
1068	fonctionnement reportés	133 841,92		133 841,92
	Emprunts et dettes			
1641	assimilées	34 119,00	+ 30 000	64 119,00
040	Opérations d'ordre de			
040	transfert entre sections	685,00		685,00
TOTAL RECETTES				
D'INVESTISSEMENT		925 418,95 €	+35 000	960 418,95 €

Opération 107 « stade municipal » :

. + 5 000€ au compte 1328 au titre d'une subvention par la FFF pour l'achat des pareballons.

Opérations financières :

. + 30 000€ au compte 1641 afin d'intégrer via un emprunt d'équilibre, l'acquisition de l'appartement de l'école servant à la direction, dont l'acte avait été signé en 2018.

Le Conseil Municipal,

VU la proposition de Décision Modificative n°3 - 2021du budget de la ville présentée cidessus.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APROUVE la Décision Modificative n°3 - 2021du budget de la ville telle que présentée cidessus,

PRÉCISE que :

- La section de fonctionnement s'équilibre en recettes et en dépenses à : 992 763,95€
- La section d'investissement s'équilibre en recettes et en dépenses à : 960 418,95€

DCM 2021-43: Subvention aux associations 2021

Monsieur Ronan KERVAREC, membre du bureau d'une association concernée par la délibération, sort de la salle.

Rapporteur: Henri SAVINA

La commission finances s'est réunie le 22 octobre 2021 afin de traiter les demandes de subventions aux associations pour l'année 2021, pour avis.

En annexe de la présente note figure le compte rendu de la commission.



Il est proposé de délibérer sur les montants suivants :

DOLUDEDCAT			2021	
POULDERGAT - SUBVENTIONS 2021	2020	Montant	Proposition	Décision du CM
30572/11/01/32/021		demandé	Commission	
	ASSOCIAT	IONS DE POUL	.DERGAT	
Amzer Gwech'all	Pas de demande			
Comité de jumelage	Pas de demande			
An Diharzierien	250 €	250 €	250 €	250
Ape école Yves RIOU	3 500 €	3 500 €	3 000 €	3 000 €
Comité d'Animation		Pa	as de demande	
Club Amitié		300 €	300 €	300 €
Pouldergat Geeks	250 €		Pas de demando	е
Glaziked Bihan	250 €	300 €	300 €	300 €
COOP scolaire école Yves RIOU	300 €	300 €	0€	300€
FNACA	250 €	250 €	150 €	150 €
Glaziked	3 500 €	3 500 €	3 500 €	3 500 €
Pouldergat Sports	1 500 €	1 500 €	1 500 €	1 500 €
RASED	82€	73 €	73 €	73 €
Réseau des écoles rurales du Cap	450 €	486 €	486 €	486 €
Société de Chasse Ar Goulet	300 €	300 €	300 €	300 €
Société de chasse le Renard	250€	250€	100€	100 €
Sous-total assoc Pouldergat	10 882 €	11 009 €	9 959 €	10 259€
Activités ULAMIR				
Ulamir Pilotage ACF	9 047 €	9 048 €	9 048 €	9 048 €
Ulamir site internet communal	3 500 €	1 435 €	1 435 €	1 435 €
Ulamir centre de loisris + garderie	9 000 €	5 200 €	5 200 €	5 200 €
Ulamir - Mini Van		500 €	500€	500 €
Sous-total ULAMIR	21 547 €	16 183 €	16 183 €	16 183 €
Total associations de POULDERGAT	32 429 €	27 192 €	26 142 €	26 442€

ASSOCIATIONS EXTERIEURES					
Amicale des donneurs de sang bénévoles du pays de Douarnenez		100€	Pas d'avis	100€	
Asso Accompagnement aux Victimes de Violences Intra-Familiales		Pas de montant			
Banque Alimentaire	160 €	157 €	160 €	160€	
Bâtiment CFA Morbihan		Pas de			



		montant		
Chambre des métiers et de l'artisanat des Côtes d'Armor		100€		
Comité du département du Finistère du prix de la Résistence et de la Déportation		Pas de montant		
Croix d'or				
Croix d'or du Finistère	46€			
France Alzheimer	100 €	100 €	100 €	100 €
IREO LESNEVEN		Pas de montant		
Restaurants du cœur	160 €		160 €	160€
Secours catholique	80€	100 €	100 €	100€
Secours Populaire				
Cap solidarité	150 €			
C M A apprentissage				
Ass des laryngectomisés mutilés de la voix				
Ass des Paralysés de				
France				
Ass Française des				
sclérosés en plaques				
Ass France Handicap				
Bibliothèque sonore				
Enfants dyslexiques (APEDYS Finistère)				
Entraide cancer Finistère	30€			
Solidarité Paysanne				
Radio KERNE	100 €	250 €	150 €	150€
Rêves de clown		plusieurs montant		
Stéphane et Céline				
FNATH				
Maires ruraux				
Visite des malades dans les établissements hospitaliers				
Total associations extérieures	826€	807 €	670€	770€
TOTAL SUBVENTIONS	33 255 €	27 999 €	26 812 €	27 212€



Le Conseil Municipal,

VU les demandes de subventions formulées pour l'année 2021 ;

VU les crédits votés en 2021 au compte 6574 ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'attribuer les subventions aux associations pour l'année 2021 telles que réparties dans le tableau ci-dessus.

AUTORISE le Maire à procéder à leur versement.

DCM 2021-44: Tarifs 2022

Rapporteur: Ronan KERVAREC

La commission finances s'est réunie le 22 octobre 2021 afin de traiter les tarifs de pour l'année 2022, pour avis.

En annexe de la présente note figure le compte rendu de la commission.

Il est proposé de délibérer sur les montants suivants :

. Tarifs 2022 : cantine

	Tarifs 2021	Proposition Tarifs 2022	Décision CM Tarifs 2021
Repas enfant maternelle et primaire : résidents	3,30€	3,30€	3,30€
Repas enfant maternelle et primaire : non-résidents	3,30€	3,30€	3,30€
Repas enseignant / stagiaire	5,90€	5,90€	5,90 €

. Tarifs 2022 : accueil périscolaire

	Tarif 2021	Proposition Tarif 2022	Décision CM Tarifs 2022
Matin et soir résidents	2,20€	2,20€	2,20€
Matin et soir non-résidents	2,20€	2,20€	2,20€
Matin ou soir résidents	1,70€	1,70€	1,70€
Matin ou soir non-résidents	1,70€	1,70€	1,70€



. Tarifs 2022 : bibliothèque

	Tarif 2021	Proposition Tarif 2022	Décision CM Tarifs 2022
Tarif famille	16,00€	16,00€	16,00€
Tarif individuel	12,00€	12,00€	12,00€
Tarif < 18 ans			gratuit

. Tarifs 2022 : Tentes et cérémonie

	Tarif 2021	Proposition Tarif 2022	Décision CM Tarifs 2022
Résidents	80,00€		
Petite (8m)		85,00€	85,00€
Grande (12m)		95,00€	95,00€
Non résidents	190,00€	Rien	Rien
Tables et bancs (1 table / 2			
bancs)	5,00€	7,00 €	7,00€

. Tarifs 2022 : Location de la salle

		Tarifs 2021		Proposition Tarifs 2022		Décision CM - Tarifs 2022	
		Commune	Hors commune	Commune	Hors commune	Commune	Hors commune
Salle 1 ou 2 et							
tisanerie			Au-delà d	l'1 réservation	on / an = tarif x3		
	Particuliers	85,00€	300,00€	90,00€	310,00€	90,00€	310,00€
	Entreprises	85,00€	300,00€	90,00€	310,00€	90,00€	310,00€
	Stages	85,00€	300,00€	90,00€	310,00€	90,00€	310,00€
	Partis pol	gratuit	30,00€	gratuit	35,00€	gratuit	35,00€
	Assos.	gratuit	30,00€	gratuit	35,00€	gratuit	35,00€
	Syndicats	gratuit	30,00€	gratuit	35,00€	gratuit	35,00 €
Salle des fêtes							
	Particuliers	180,00€	525,00€	190,00€	550,00€	190,00€	550,00€
	Entreprises	180,00€	525,00€	190,00€	550,00€	190,00€	550,00€
	Stages	180,00€	525,00€	190,00€	550,00€	190,00€	550,00€
	Partis pol	gratuit	350,00€	gratuit	370,00€	gratuit	370,00 €
	Assos.	gratuit	350,00€	gratuit	370,00€	gratuit	370,00€
	Syndicats	gratuit	350,00 €	gratuit	370,00€	gratuit	370,00€

[.] Tarif demi-journée enterrement > 30 personnes :

- Salle 1 + tisanerie : 60€

- Salle des fêtes + tisanerie : 80€

[.] Associations humanitaires, organismes caritatifs, établissements publics et similaires : $210 \ensuremath{\mathbb{C}}$



. Tarifs 2022 : Concessions cimetière

	Tarifs 2021	Proposition Tarifs 2022	Décision CM Tarifs 2022
Concession 15 ans : 2m ²	95,00€	100,00€	100,00€
Concession 30 ans : 2m ²	145,00€	200,00€	200,00€
Concession 50 ans : 2m ²	195,00€	suppression	suppression

. Tarifs 2022 : Caves-urnes

	Tarif 2021	Proposition Tarif 2022	Décision CM Tarifs 2022
Concession 15 ans		100,00€	100,00€
Concession 30 ans		200,00€	200,00€
Concession 50 ans		suppression	suppression

. Tarifs 2022 : Columbarium

	Tarifs 2021	Proposition Tarifs 2022	Décision CM Tarifs 2022
Colombarium 10 ans	425,00€	500,00€	500,00€
Colombarium 15 ans	635,00€	700,00€	700,00€
Colombarium 30 ans	1 270,00 €	suppression	suppression

. Tarifs 2022 : Photocopies

	Tarifs 2021	Proposition Tarifs 2022	Décision CM Tarifs 2022
A4 noir et blanc	0,2€	0,2€	0,2€
A4 couleur		0,4€	0,4€
A3 noir et blanc	0,4€	0,4€	0,4€
A3 couleur		0,8€	0,8€

. Tarifs 2022 : Dératisation

5 € les 10 sachets

Le Conseil Municipal,

VU les propositions de tarifs formulés par la commission finances pour l'année 2022

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de fixer les tarifs 2022 comme définit ci-dessus.



DCM 2021-45: Frais d'écolage 2021

Rapporteur: Henri SAVINA

Dans le cadre de la concertation avec les communes de résidence des élèves extérieurs, la participation de ces communes aux frais d'écolage a été fixée à 66 % des charges de fonctionnement constatées au compte administratif de l'année N- 1 de la commune de Pouldergat. Soit pour l'année scolaire 2019-2020, un montant de 609,80 \in (923,94 \in x 66 %) par enfant âgé de plus de 3 ans au 1er septembre de l'année scolaire.

Les communes de résidence refusent de prendre en charge les enfants de – de 3 ans. Il résulte de cette disposition que si la commune de Pouldergat accepte leur inscription, elle devra seule en assumer les frais d'écolage.

Par ailleurs lorsque des enfants de Pouldergat sont scolarisés dans l'une des communes extérieures à laquelle elle réclame des frais d'écolage, elle s'engage à les prendre en compte sur la base suivante :

- Si le nombre d'enfants de Pouldergat scolarisés dans l'école privée de la commune extérieure est plus important, la commune extérieure ne demande aucune participation à la commune de Pouldergat.
- Dans le cas inverse, la commune de Pouldergat peut réclamer la participation de la commune de résidence pour le nombre d'enfants représentant le différentiel

En cas d'égalité il ne sera pas réclamé de participation financière.

Le Conseil Municipal,

VU la liste des enfants scolarisés à POULDERGAT domiciliés en dehors de la commune

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

FIXE la participation des communes de résidence aux frais d'écolage à 66 % des charges de fonctionnement constatées au compte administratif de l'année N- 1 de la commune de Pouldergat. Soit pour l'année scolaire 2019-2020, un montant de 609,80 €.

ADOPTE les modalités d'application de ce dispositif de participation telles que présentées ci-

AUTORISE M. le maire à signer les conventions relatives à la répartition intercommunale des charges de fonctionnement de l'école publique Yves Riou avec les communes de résidence.

DCM 2021-46: Conseil en Energie Partagée – convention avec le SDEF

Rapporteur: Henri SAVINA

Le Syndicat Départemental d'Energie et d'Equipement du Finistère (SDEF) a pris l'initiative de mettre à mise à disposition un service de conseil en énergie pour les communes adhérentes au SDEF.



Les missions en Conseil en Energie Partagé (CEP) ont pour objet d'aider les communes à mieux maîtriser leurs dépenses énergétiques.

Elles sont détaillées dans la convention proposée à l'assemblée et jointe en annexe de la présente note.

Les conditions d'exécution techniques et financières de la mission sont définies dans la convention qui est annexée à la présente délibération.

Toutefois, il est précisé à l'assemblée que la commune adhère pour trois ans à cette action et s'engage à verser au SDEF une cotisation annuelle dont le montant et les modalités sont définis ci-après :

• 0.80 € par habitant pour la tranche de 1 à 2000 habitants

Le nombre d'habitants pris en compte dans le calcul est celui de la population totale. Cette valeur est issue du recensement annuel de la population totale édité par l'INSEE au 1er janvier de chaque année.

De ce fait, le montant de la cotisation sera revu annuellement en fonction de ces éléments et sans qu'il soit nécessaire de rédiger un avenant.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ACCEPTE l'adhésion de la commune à ce service pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} janvier 2022.

ACCEPTE les conditions de la convention.

AUTORISE le maire à signer la convention ainsi que les éventuels avenants et toutes autres pièces nécessaires à l'exécution de la convention.

INFORMATIONS DIVERSES

Logo Mairie:

Madame Katell CHANTREAU sollicite le Conseil Municipal au sujet du logo de la commune. Si le blason existe, la création du site internet a permis de développer un nouveau logo plus moderne.

A titre consultatif, un vote est demandé pour connaître l'usage souhaité de ces logos.

8 voix pour un usage mixte : le blason pour les documents officiels, le nouveau logo pour le site internet

2 voix pour un usage exclusif du blason

2 voix pour un usage exclusif du nouveau logo.

POULDREGAD TO THE POULDERGAT

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 NOVEMBRE 2021

VOIRIE:

Aménagement de la RD 143 :

- L'étude sur l'aménagement de la RD 143 et donc des chicanes situées route de Douarnenez sera restituée par le FIA le 17 novembre aux différentes parties prenantes :
 - o La Mairie
 - Le département
 - Douarnenez Communauté

Sur la base des préconisations du FIA, une rencontre sera ensuite organisée avec les riverains.

Travaux de voirie 2022 - 2023:

- La commission travaux a rencontré le 14 octobre Douarnenez Communauté, titulaire de la compétence voirie, afin d'établir une programmation des gros travaux sur les prochaines années.
- Il a été demandé de chiffrer, outre les petits travaux, les gros travaux suivants :
 - La sécurisation de la route au Moulin de Lannogat, Douarnenez Communauté devant encore réaliser l'étude (demandé en 2020)
 - o Le marquage au sol de la route du Guilly
 - Les travaux d'aménagement de la RD 143 lorsque l'étude du FIA aura été remise et qu'un projet aura été validé en réunion publique

Installation d'une signalétique bilingue :

- Douarnenez Communauté a remis à la commission travaux un projet de signalétique bilingue, conformément à la charte signée par la commune.
- Leur étude est en cours.

FINANCES:

CCID:

- La Commission Communale des Impôts Directs s'est réunie le 4 novembre 2021 afin de travailler sur la demande à l'administration fiscale de la réévaluation d'une partie des maisons classées en catégorie 6.

Commerce:

- Suite à l'appel à projet concernant la reprise de l'épicerie, un candidat a été retenu.
 - o Son installation devrait se concrétiser en début d'année prochaine.

CADRE DE VIE:

Verger communal

- Le terrain en friche situé à l'entrée de la commune, à Foennec Veur, a fait l'objet d'un défrichement de la part de la Mairie afin de lancer le projet de verger participatif.
- Un chantier participatif et ouvert est organisé le 27 novembre pour la plantation.



Site internet

- La conception du nouveau site internet est en cours, pour une livraison en début d'année 2022.
- Le nouveau site internet aura pour but de permettre une nouvelle expérience de navigation, notamment sur mobile, d'intégrer de nouveaux éléments règlementaires type RGPD, et essaiera d'apporter de nouvelles fonctionnalités.

Compost école

- Un composteur a été installé à l'école afin de valoriser les déchets alimentaires de la cantine. Cette installation s'inscrit dans une démarche pédagogique et participative avec les enfants.

Prochain Conseil Municipal le 14 décembre

Fin du Conseil Municipal : 20h35

SAVINA Henri	
MARLE Philippe, 1 ^{ier} adjoint	
LOZAC'HMEUR Jeannine, 2ième adjointe	
KERVAREC Ronan, 3 ^{ième} adjoint	
CHANTREAU Katell	
ALIOUANE Karine	
TAHON Guillaume	
COSQUER Marie-Pierre	
GUIAVARC'H Rafael	
BIKOND-NKOMA Elisabeth	
PICHAVANT Michel	
FIACRE Isabelle	
MANNEVEAU Julie	
LE COZ André	
LAMOUR Catherine	
Secrétaire : Katell CHANTREAU	

Date de convocation: 9 novembre 2021